

Décision

Générale

colonial

Décision n° 52-419-1931 Permissions.

n° 52-419-1931

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 419 du 31/10/1931

Date de publication
3 octobre 1931

Date du numéro
31 octobre 1931

TEXTE INTÉGRAL

une permission de quinze jours, pour en jouir à Djibouti, est accordée à M. Lacrotte, ouvrier d'art des travaux publiés, à compter du 5 octobre 1931.